

PROVINCE DE QUÉBEC

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

Aux contribuables de la Ville de Brownsburg-Chatham,

Avis public est, par les présentes, donné que le conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham, à une séance ordinaire tenue le 6^e jour du mois d'avril 2021, a adopté le Règlement numéro 290-2021 ayant pour objet la constitution du comité consultatif de développement de Brownsburg-Chatham (CCDBC).

Ce règlement entrera donc en vigueur conformément à la loi.

Les contribuables intéressés peuvent en prendre connaissance au bureau de l'hôtel de ville, situé au 300, rue de l'Hôtel-de-Ville, du lundi au jeudi entre 8 h et 12 h et de 13 h et 16 h 30 ainsi que le vendredi de 8 h à 13 h.

Donné à Brownsburg-Chatham, ce 12^e jour du mois d'avril 2021.

Pour : M^e Pierre-Alain Bouchard, greffier et directeur du Service juridique



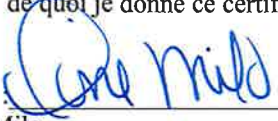
Line Milo, assistante greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Entrée en vigueur - Règlement numéro : 290-2021

Je, soussignée, Line Milo, assistante greffière certifie que j'ai publié l'avis public ci-haut mentionné en affichant une copie au bureau de la Ville situé au 300, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Brownsburg-Chatham, le 12 avril 2021, et en le publiant le site Internet de la Ville de Brownsburg-Chatham, et ce, conformément au Règlement numéro 265-2019.

En foi de quoi je donne ce certificat, ce 12^e jour du mois d'avril de l'an 2021.



Signé :
Line Milo,
Assistante greffière